

Allianz Partners France

Le saviez-vous ?

Mondial Assistance renouvelle son opération d'assistance « Train des neiges » mise en place depuis plus de 10 ans pour les vacanciers accidentés durant leur séjour au ski

Paris, 10 février 2025

Toujours autant plébiscité par les Français, le ski reste un sport à vigilance accrue : on dénombre plus de 50 000 accidents sur la saison 2023-2024 (+9,3 %), dont **25 % nécessitent une hospitalisation** d'après le Système National d'Observation de la Sécurité en Montagne.

- ⇒ C'est pourquoi **Mondial Assistance renouvelle son opération d'assistance « Train des neiges »** pour la saison 2025. Ce service permet aux skieurs blessés lors de leurs vacances au ski d'être rapatriés dans des conditions optimales.

- ⇒ **Les vendredis 21 et 28 février, un wagon sera affrété afin de prendre en charge les vacanciers accidentés qui le nécessitent, à Bourg-St-Maurice et Albertville pour les rapatrier jusqu'à Paris.**



© Photo Iurii / AdobeStock 327763758

Chaque année, une trentaine de skieurs bénéficient de ce service, souvent accompagnés d'un membre de leur famille. Grâce à nos réseaux de prestataires, les blessés sont pris en charge depuis leur station de ski jusqu'à la gare de Bourg-Saint-Maurice ou Albertville par ambulance ou taxi. À bord du train, une équipe d'infirmiers assure leur confort et leur santé durant le trajet.

Ce dispositif d'ampleur, ouvert à toute personne bénéficiaire d'un contrat d'assistance chez Mondial Assistance (carte bancaire, contrat d'assurance automobile ou contrat d'assurance voyage), est supervisé par une cellule dédiée, composée de chargés d'assistance et d'infirmiers.

« Le transport ferroviaire offre de nombreux avantages médicaux pour le rapatriement des patients. Les trajets en train sont plus réguliers et moins chaotiques, évitant les virages serrés, les dos d'âne, et les embouteillages. Cela réduit considérablement le mal des transports par rapport à un trajet en ambulance. De plus, le confort d'un train est nettement supérieur à celui d'un brancard d'ambulance, notamment pour les patients souffrant de blessures aux membres inférieurs. En mutualisant ces rapatriements, nous pouvons également déployer une équipe d'infirmiers pour accompagner ces retours, une option qui ne serait pas envisageable pour des transports individuels. Tous les patients ne sont pas éligibles à ce mode de rapatriement, comme les blessés graves ou les patients qui doivent rester allongés », déclare Cédric Ramaut, Directeur Médical d'Allianz Partners France.

A propos de Mondial Assistance :

Mondial Assistance est une marque commerciale d'Allianz Partners.

24h/24 et 365 jours par an, les équipes d'Allianz Partners interviennent partout dans le monde pour apporter à leurs clients entreprises et particuliers, des solutions d'assistance dans les domaines de l'automobile, du voyage, des loisirs, de la mobilité, de l'habitat, de l'emploi, de la santé et des services aux personnes. Allianz Partners est l'un des leaders mondiaux B2B2C, dans les domaines de l'assistance, de l'assurance voyage, de la santé à l'international et de l'assurance automobile. Présents dans 75 pays, nos 21 900 collaborateurs parlent 70 langues, traitent plus de 72,5 millions de dossiers chaque année et s'engagent à aller plus loin pour offrir la tranquillité d'esprit à nos clients du monde entier.

Pour plus d'information : www.allianz-partners.fr

Réseaux sociaux :



Suivez-nous sur X [@AllianzPTR_FR](https://twitter.com/AllianzPTR_FR)



Suivez-nous sur LinkedIn [Allianz Partners France](https://www.linkedin.com/company/allianz-partners-france)

Contacts presse

Omnicom PR Group pour Allianz Partners : fr.allianzpartners@omnicomprgroup.com

Victor Morelle : +33 (0)6 18 83 59 55

Lili Gosnet : +33 (0)6 77 79 18 89